terre comtoise
solidaire, responsable, cultivons l'avenir
Lettre d'Infos Septembre 2016 - N°50

EDITO

La coopérative propose des mesures pour soutenir ses adhérents

Pour faire face à une situation inédite qui voit les revenus des élevages en lait standard et des exploitations céréalières connaître une chute brutale, le Conseil d'Administration de la Coopérative Terre Comtoise a pris la décision de mettre en œuvre plusieurs actions concrètes et immédiates pour venir en soutien de leur trésorerie. Ce plan a été décidé dans l'urgence mais c'est le résultat d'une démarche construite avec soin durant l'été. La moisson a été payée très rapidement, notamment sous forme d'avance de trésorerie, car il s'agissait d'être réactif devant le besoin de financement et une récolte tardive.
D'abord, c'est le paiement d'**un prix minimum garanti ou « prix plancher » pour toutes les livraisons de blé fourrager** qui représentent hélas cette année une part importante de la moisson. Quels que soient le poids spécifique ou la qualité sanitaire, ces blés sont payés 100 €/tonne pour des PS inférieur à 68 et 110 €/tonne pour des PS compris entre 68 et 72. Dans le même temps, des compléments de prix significatifs pour les Blé Meunier, l'Orge et le Colza, sont versés.
Ce sont ensuite des dispositifs de financement des intrants et des aliments avec, pour les achats des approvisionnements en production végétale, **un crédit de campagne à taux zéro** remboursable à la moisson, et pour les achats d'aliments et des intrants destinés aux céréales consommés sur l'exploitation, **un plan de financement** apportant une grande souplesse et un report des échéances bonifié par un escompte.
En ce début de mois de septembre, il s'agit maintenant de faire face à une situation difficile mais pas insurmontable. La nouvelle campagne qui s'annonce ne peut être compromise avec des impasses et un recul technique sur les exploitations, la coopérative, à son niveau, entend apporter des solutions réelles et rapides. Bien sûr d'autres acteurs devront aussi y participer et le marché, toujours aussi instable, comme le climat, resteront les clés du changement de conjoncture.
N'hésitez pas à solliciter nos équipes pour mieux connaitre ces dispositifs et les mettre en œuvre ■

Clément TISSERAND,
Président de Terre Comtoise

ACTIVITÉ NUTRITION ANIMALE

Deux Chefs de Secteur pour une nouvelle organisation de l'Activité Nutrition Animale

Être à l'écoute et très réactif, apporter conseil et expertise au service de ses adhérents, voici les enjeux que la coopérative entend continuer à développer avec ses équipes de Conseillers Nutrition Animale sur le terrain. Forte d'une équipe de 17 conseillers, renforcée chaque année par deux apprentis (Bac +2/Bac + 3) en formation, Terre Comtoise donne la priorité à la proximité et une présence renforcée auprès des éleveurs et dans les élevages. Avec la création de deux postes de Chefs de Secteur sous la responsabilité de Patrick Grosjean, directeur d'activité, il s'agit d'abord de répondre à deux attentes : des réponses technico-économiques spécifiques pour le secteur laitier standard et le secteur laitier soumis à cahier des charges AOP, un encadrement technique renforcé à l'heure où la performance des exploitations passe aussi par l'innovation et le développement de nouveaux modèles d'alimentation du troupeau. Ce sont deux hommes d'expérience de la coopérative qui occupent ces postes : **David Zimmermann** pour le secteur laitier AOP *"c'est une nouvelle organisation qui va dans le bon sens, les besoins de nos adhérents sont de plus en plus spécifiques dans cette filière, les obligations des cahiers de charges des OP ne limitent pas l'innovation technique, bien au contraire, cette spécialisation nous permettra d'être encore plus compétents et efficaces"*. Pour le secteur laitier standard, **Jérôme Coquard**, qui revient à la coopérative après quelques années en Suisse, *"c'est un challenge nécessaire, l'avenir de beaucoup d'exploitation du secteur passe par une plus grande optimisation technico-économique intégrant notamment l'utilisation des ressources fourragères de l'exploitation, la performance du troupeau ou la conduite des robots de traite, l'expertise ça se cultive !"*. C'est aussi une démarche globale qui entend donner plus de place au développement des compétences des conseillers, à la formation et l'animation, à une plus grande proximité avec les éleveurs. *"En septembre, nous lançons les opérations d'expertise du troupeau laitier ou de l'atelier de génisses dans les exploitations, nous allons pouvoir passer rapidement des paroles aux actes !"* déclarent-ils. ■

Patrick Grosjean, directeur d'activité, David Zimmermann pour le secteur laitier AOP et Jérôme Coquard pour le secteur laitier standard.

La coopérative garantit la qualité sanitaire de ses aliments

Alors qu'il est question de qualité sanitaire et de présence de mycotoxines dans les céréales de la moisson 2016, des éleveurs seraient en droit de s'interroger sur la qualité des aliments produits par les usines de fabrication d'aliment du bétail. La coopérative Terre Comtoise a renforcé ses protocoles de contrôle déjà opérationnels depuis plusieurs années.

Qu'est ce qui est surveillé ? Quels sont les seuils ou normes en vigueur ? Quels sont les risques ?

200 analyses sont réalisées chaque année par la coopérative Terre Comtoise portant sur l'ensemble des matières premières entrant dans la fabrication des aliments simples ou composés. Elles s'ajoutent aux résultats et aux engagements pris avec les fournisseurs, métaux lourds, salmonelles, résidus de produits phytopharmaceutiques, présence d'OGM, dioxine et autres éléments qui font l'objet d'un cadre règlementaire bien défini. Ces analyses sont faites par notre service Qualité, certaines sont demandées à des laboratoires extérieurs habilités pour ce type de mesure. Bien entendu, d'autres teneurs sont analysées à la réception des marchandises, humidité, matière minérale, taux de protéine, cellulose brute ou matières grasses, en lien avec les contrats d'approvisionnement et le prix fixé.

C'est un Plan de Contrôle global qui entre dans une démarche de certification de la coopérative : le Guide des Bonnes Pratiques de la Fabrication d'Aliments Composés du Bétail.

Pour les céréales entrant dans la fabrication, plusieurs éléments sont ciblés : L'Ergot et la teneur en Aflatoxine qui font l'objet de seuils règlementaires, les teneurs en mycotoxines Zéaralénone (ZEA ou ZON) et Déoxynivalénol (DON) qui, elles, sont gérées au travers de recommandations adaptées pour chaque usage (Bovins, porcins, jeunes animaux….). C'est sur ces 2 dernières que la coopérative a renforcé son Plan de Surveillance, depuis la collecte jusqu'à l'entrée dans l'unité de fabrication.

Si pour la moisson 2016, beaucoup d'informations circulent et que certaines informations fausses ou incomplètes ont semé le trouble chez les éleveurs, la qualité des céréales fourragères de notre région est dans l'ensemble bonne, **en dessous des seuils recommandés pour l'alimentation animale**. La coopérative Terre Comtoise est en mesure de garantir et de prouver le respect rigoureux de la règlementation et des recommandations dans la fabrication de ses aliments. Par sa forte implication dans la collecte et sa capacité à tracer ses approvisionnements, elle a anticipé cette approche et dispose d'un plan de surveillance complet particulièrement adapté cette année. ■

LES RECOMMANDATIONS EN ALIMENTATION ANIMALE

Teneurs maximales recommandées en Déoxynivalénol (DON), Zéaralénone (ZEA), Fumonisines B1 + B 2 en alimentation animale

En µg/kg		DON	ZEA	Fumonisines B1+B2
Céréales	Toutes céréales et produits à base de céréales (sauf co-produits maïs)	8 000	2 000	60 000 (maïs uniquement)
	Co-produits maïs	12 000	3 000	60 000
Aliments	Bovins : - Veaux de moins de 4 mois - Vaches laitières - Autres bovins	 2 000 5 000 5 000	 500 500 -	 20 000 50 000 50 000
	Ovins : - Agneaux - Autres ovins	 2 000 2 000	 500 500	 20 000 20 000
	Caprins : - Chevreaux - Autres caprins	 2 000 2 000	 500 500	 20 000 50 000
	Porcs : - Porcelets et cochettes - Truies et porcs charcutiers	 900 900	 100 250	 5 000 5 000
	Volailles	5 000	-	20 000
	Poissons	5 000	-	10 000
	Equidés, lapins et animaux familiers	5 000	-	5 000

Pour mémoire 1 ppm = 1mg/kg = 1 000 µg/kg = 1 000 ppb

GERMICIDAN® TABS
DÉSINFECTANT DES EAUX D'ABREUVEMENT

Formulation agréée par le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France pour le traitement de l'eau de boisson de consommation humaine - Biocide TP5 - N° d'inventaire biocide : 33957

QUALITÉ PHARMACEUTIQUE

Efficacité de la désinfection sur tous types d'eau

COMPRIMÉS EFFERVESCENTS À LIBÉRATION PROLONGÉE - **BACTÉRICIDE, FONGICIDE, VIRUCIDE et SPORICIDE**

GERMICIDAN® TABS permet à l'éleveur de maîtriser la qualité de l'eau, élément essentiel de l'alimentation des animaux.

GERMICIDAN® TABS

- Dissolution complète et rapide
- Stable (DLUO de 3 ans)
- Facile à manipuler et à doser
- Gain de place au stockage
- Sécurité du transport et du stockage

terre comtoise www.terrecomtoise.com